

## Période de questions

Séance du 18 décembre 2017

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Mme Ginette Lavigueur, 184, 4<sup>e</sup> avenue</u> Suggère de porter une attention particulière au déneigement et au déglçage de la voie piétonne de l'actuel pont Gouin. Se renseigne sur le nombre de voies cyclables du futur pont Gouin.</p>	<p>Le nouveau pont aura 2 trottoirs et une piste cyclable.</p>		Clos
<p><u>M. Dominic Pétrin, 802, boulevard Saint-Luc</u> Demande qu'on lui confirme la présence ou non d'un tuyau dans le ruisseau Desnoyers.</p>	<p>En attente de la fin des procédures juridiques.</p>		Clos
<p><u>M. François Blais, 301, rue Savard</u> Demande si un problème d'odeur a été signalé sur la rue Savard vers 15 h dimanche dernier, le 17 décembre. Était-ce un problème à la station d'épuration?</p>	<p>Tout était conforme du côté de l'usine d'épuration et de la station de pompage des eaux usées.</p> <p>Il est possible qu'un agriculteur ait brassé des boues sur une des terres agricoles à proximité.</p> <p>Les citoyens sont encouragés à contacter rapidement les services de la Ville lors de tels événements.</p>		Clos
<p><u>M. François Blais, 301, rue Savard</u> Mentionne ne pas toujours avoir l'impression que la Ville investit de façon équitable sur tout le territoire. S'interroge sur la manière d'établir les priorités.</p>	<p>La transparence au niveau du Plan triennal d'investissement (PTI), est une priorité de l'administration.</p> <p>Quant à la priorisation des rues pour leur entretien, les services de la Ville produisent un état des lieux qui oriente la planification des travaux.</p> <p>L'information quant à l'ordre des priorités sera rendue publique prochainement.</p>		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Maxime Tremblay, 591 rue Gaudette</u>            Demande si la Ville prévoit faire une réflexion à propos de certains boisés qui ne sont pas dans le plan conservation, mais qui sont de grande valeur (boisé Île-Ste-Thérèse et boisé Golf des Légendes) et s'il y aura des rencontres avec les citoyens.</p>	<p>La suggestion est retenue et une telle rencontre pourrait être organisée suite à la rencontre sur le plan de conservation.</p>		Clos
<p><u>Dominic Gilbert, 4, rue Philibert-Gibault</u>            Demande que la Ville clarifie ses attentes par rapport aux plans architecturaux qui répondraient au Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) pour le chemin du Clocher à l'Acadie</p>	<p>Le service de l'Urbanisme peut offrir une aide technique à un promoteur de projet de construction, afin de l'aider à déterminer ce qui est possible dans un PIIA.            Il sera possible de déposer une nouvelle demande avec de nouveaux plans au Comité consultatif en urbanisme (CCU).</p>		Clos